



PA 50  
cf courrier PIM

Service de surveillance des communes

Ville de Genève Secrétariat général	
Reçu le:	- 6 JUIL. 2004
Séance CA du:	/
Décision:	
A traiter par:	SON
Copies:	N. Felanino N. Heumann N. de Baudel N. Ruffieux N. Megg N. Lamer N. Nauway dossier

Surveillance des communes  
Rue des Gazomètres 7  
Case postale 36  
1211 Genève 8

Monsieur le Maire  
Messieurs les Conseillers administratifs  
de la Ville de Genève  
Case postale  
1211 GENEVE 3

N/réf. : MMD/yet  
258/04

Genève, le 2 juillet 2004

- Concerne :
- Délibération du Conseil municipal de la Ville de Genève relative à l'autorisation accordée au Conseil administratif à faire valoir le droit de préemption de la Ville de Genève sur la parcelle N° 140, fe 9, section Petit-Saconnex, sise rue de Lausanne 79
  - Ouverture d'un crédit de 1 585 000 F destiné à cette acquisition

Monsieur le Maire,  
Messieurs les Conseillers administratifs,

Nous vous remettons en annexe l'arrêté du Conseil d'Etat relatif à la délibération susmentionnée et nous nous permettons de vous transmettre ci-après l'observation émise par le Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement :

**"Compte tenu de l'état du bâtiment, le prix d'achat paraît trop élevé par rapport aux critères de la direction du logement".**

Nous vous remercions de bien vouloir prendre note de ce qui précède et vous prions de croire, Monsieur le Maire, Messieurs les Conseillers administratifs, à l'assurance de nos salutations distinguées.

  
Myriam Matthey-Doret  
Directrice

Copie pour information : Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement